

Communiqué de presse

27 février 2025

Deuxième incendie envers des coopératives agricoles bretonnes en un mois :

Le député Didier Le Gac condamne ces violences inadmissibles

Dans la nuit du 24 au 25 février 2025, le futur siège d'Eureden à Mellac a été la cible de dégradations et d'un incendie.

Un mois après l'acte de vandalisme commis à la coopérative porcine Evel'Up à Plouedern - où le député s'était rendu pour constater les dégâts - ces nouvelles dégradations sont revendiquées par le même collectif.

Didier Le Gac condamne ces violences inadmissibles qui n'ont pas leur place dans le débat public républicain.

Il apporte son soutien à la coopérative Eureden et à ses salariés - et plus généralement - à l'ensemble des acteurs du monde agricole breton.

Contact Didier Le Gac : 06.73.39.59.17 - didier.legac@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire : 02.98.33.02.20 - 11 rue de Kerzouar - BP 30089 - 29290 Saint-Renan